



Diplôme d'Entraîneur de Football [UF1/UF3]

Volume horaire UF1 : 130 heures
Volume horaire UF3 : 600 heures

Emplois

Entraîneur clubs amateurs DH à National non pros, et D1 Féminine - Gestion d'un club de niveau national - Direction technique d'un club de niveau national - Direction sportive d'un club de niveau national - Formation de l'encadrement des clubs régionaux et départementaux - Participation comme adjoint à l'encadrement d'une équipe professionnelle - Responsable d'une équipe de jeunes dans un club professionnel

Pré-requis et conditions d'accès

Etre titulaire du Diplôme de Moniteur (BEES 1er degré) complet depuis 2 ans.
Avoir obtenu une note égale à 12 aux épreuves spécifiques du BEES 1 ou à L'UF6 et l'UF9 du BEES 1 en contrôle continu des connaissances.

Durée de la formation et déroulement

UF1 - Formation spécifique (130h)

- 2 sessions de 5 jours + examen (5 jours)
- Cours en alternance sur le terrain et en salle
- Mises en situation pédagogique
- Rapport de stage
- Examen (4 jours à additionner)

UF2 - Formation théorique (120h)

Voir la fiche *Diplôme d'Entraîneur de Football (UF2)*.

UF3 - Stage pratique (600h)

- Sur une saison sportive
- Dans une structure agréée par la FFF
- Participation aux actions techniques de la FFF dans une Ligue
- 15h hebdomadaire x 40 semaines



Diplôme d'Entraîneur de Football [UF1/UF3] (suite)

I. Formation spécifique (10 jours répartis en 2 sessions + examen)

- Connaissances générales (politique technique, gestion d'un club, d'une équipe, histoire du football, foot et société, entraînement des jeunes, Lois du Jeu, Statut des Educateurs)
- Formation athlétique (cours, travaux pratiques) et mise en situation sur le terrain.
- Formation technico-tactique (cours en salle) et mise en situation (conception et animation d'exercices...)
- Psychologie (analyse psychologique du match : avant, pendant, après)
- Réglementation (générale et spécifique et étude du CD*)
- Animation de stage (préparation et réalisation d'un dossier)
- Communication - analyses (utilisation de la vidéo, matériel)
- Organisation - Information (présentation de la formation, des évaluations)
- Travail personnel pendant les stages
- Evaluation en contrôle continu

* Pour un écrit de l'épreuve A, le candidat, à l'inscription au DEF spécifique, reçoit un CD dont le contenu présente les différents Statuts de la FFF et ses Règlements Généraux.

II. Formation théorique (120h)

Voir la fiche *Diplôme d'Entraîneur de Football (UF2)*.

III. Formation pratique (un stage sur une saison sportive : 600h)

Un candidat peut suivre cette formation dans son propre club.

Champ d'application : structure de formation agréée par la FFF (clubs)

Responsable (ou adjoint) d'un groupe de Seniors de niveau national FFF ou de niveau supérieur de Ligue (DH), ou de jeunes, voire participation à des rassemblements des sélections départementales ou régionales :

1. Conception de séances d'entraînement ou participation
2. Mise en place, animation, évaluation ou collaboration
3. Accompagnement ou encadrement durant la compétition
4. Participation à des stages de préformation

I. Examen formation spécifique UF1

Examen réparti sur 5 jours en 3 épreuves :

- Epreuve A - 4 écrits :
 - Connaissances générales du football
 - Préparation athlétique
 - Lois du Jeu
 - Politique technique de la FFF
- Epreuve B :
 - Pédagogie (conception, direction et analyse d'une séance d'entraînement)
 - Oraux :
 - Entretien sur un rapport de stage
 - Réglementation, statuts, etc.
- Epreuve C :
 - Démonstration pratique du football

II. Examen formation théorique UF2

Voir la fiche *Diplôme d'Entraîneur de Football (UF2)*.

III. Stage pratique UF3

Le candidat doit produire un document, validé par l'équipe technique régionale de sa région, attestant soit de sa participation à des stages régionaux de jeunes, soit son ou ses contrats Moniteur justifiant de son activité d'éducateur dans un club.

Pour plus de renseignements, contacter le Bureau des Formations de Cadres

✉ formation.cadres@fff.fr

☎ 01.34.84.08.21 ou 22

www.fff.fr